Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL42-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 juin 2026, s'est réuni **le 24 juin 2026, à** 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
BADEN	: Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE HEZO	: Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN
SENE	: Clément LE FRANC - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Siegried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARES - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

BADEN	: Christophe BEDARD a donné pouvoir à Elise FERRY
GRAND-CHAMP	: -Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC a donné pouvoir à Christophe TATTEVIN
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX a donné pouvoir à Philippe SIMON
SAINT-AVE	: Yannick CADIOU a donné pouvoir à Anne GALLO-KERLEAU
SARZEAU	: Dominique GODEFROY a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Françoise MERCIER - a donné pouvoir à Rémi VIDOR
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
VANNES	: Fabrice AMEDEO a donné pouvoir à Thierry EVENO

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL42-DE

Ont été suppléés :

LOCMARIA-GD CHAMP : Lionel ULVOA a été suppléé Linise MARIE
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE a été suppléé par Hélène LE BARON

Ont été excusés :

ARZON : Olivier DENFER
VANNES : Catherine LATOUR

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL42-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

MOBILITE

REALISATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE VANNES-PLESCOP SECTION KERLUHERNE-KERMARIA

Madame Karine ALBANHAC présente le rapport suivant :

L'axe Vannes-Plescop est ciblé parmi les itinéraires cyclables prioritaires, s'agissant d'une liaison entre la ville centre et une commune de première couronne. L'aménagement de la section Laroiseau-Kerluherne, finalisé en 2025, a déjà permis un report modal vers le vélo pour les trajets du quotidien. Il est proposé de poursuivre la réalisation de cet itinéraire, en créant une voie cyclable entre Kerluherne et Kermaria. Cette section se connectera au maillage cyclable communal de Plescop, ainsi qu'à la voie verte Vannes-Sainte-Anne. L'itinéraire desservira aussi les zones d'activité économique de Kerluherne et de Trehuinec, ainsi que l'aire de covoiturage de Kermaria.

L'aménagement cyclable comportera plusieurs tronçons :
- Entre les giratoires de Kerluherne et de Trehuinec, une piste cyclable bi-directionnelle, d'une largeur de 3 mètres, sera réalisée à l'est de la route départementale n°779. Cette voie sera séparée de la chaussée par un dispositif de sécurité homologué, de type barrière bois/métal. La chaussée sera dévoyée à l'ouest, nécessitant l'abattage des arbres situés le long de la route.
- Les giratoires, en gestion départementale, seront contournés, sans mise en place de priorité cycles. La traversée de la route de Tréhuinec sera en revanche aménagée pour permettre une priorité aux cyclistes. L'agglomération, en lien avec la ville de Vannes, gestionnaire de la route, mettra en œuvre un dispositif visant à apaiser la vitesse motorisée, au droit de cette traversée (plateau ou autre).
- Une chaussée à voie ventrale banalisée (chaucidou) sera réalisée rue Isabelle Autissier. Cette rue, en impasse, dessert deux entreprises et compte un faible trafic. Le bassin d'eaux pluviales, situé à l'extrémité de cette rue, sera transformé en noue, dans la prairie communale voisine. L'emprise du bassin pourra ainsi être remblayée.
- Entre la rue Isabelle Autissier et le giratoire de Kermaria, une voie verte, d'une largeur de 4 mètres, sera aménagée, entre un talus planté et la prairie communale.

Afin de permettre un usage du vélo au quotidien, l'ensemble de l'itinéraire sera réalisé en enrobé.

Les études, en cours (au stade AVP), se poursuivront jusqu'à la fin de l'été. La consultation des entreprises pourra être lancée au dernier trimestre 2026, pour un démarrage des travaux en fin d'année et une réception fin 2027.

Une réunion publique est prévue en septembre ou octobre prochain, afin d'informer les usagers et riverains du phasage et de l'organisation des travaux.

Le coût global de ce projet est estimé à 1 200 000€ HT, soutenu par des partenaires, suivant le prévisionnel ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL42-DE

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes préalables : levé topo, bornage, amiante-HAP, etc.	20 000 €	Etat - DSIL ou FONDS VERT (dossiers en cours) et autres dispositifs	300 000 €
Etudes MOE - mission complète du DIAG à l'OPC	70 000 €	Autres partenaires à solliciter (FEDER, etc.)	300 000 €
Travaux	1 110 000 €	GMVA	600 000 €
TOTAL	**1 200 000 €**		**1 200 000 €**

Vu les avis favorables du Bureau en date du 5 juin 2026 et de la Commission Déchets, Mobilité, Patrimoine et Grands Projets du 16 juin 2026,

Il vous est proposé :

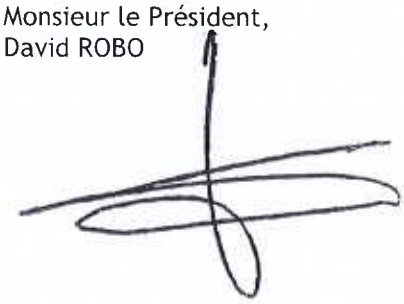
- *d'approuver la réalisation d'un itinéraire cyclable entre Kerluherne et Kermaria, sur l'axe Vannes-Plescop, prévoyant l'aménagement d'une piste cyclable, d'un chaucidou et d'une voie verte, tel que présenté ci-dessus ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les aides financières de la Région Bretagne, du FEDER, de l'Etat ou de ses opérateurs, dans le cadre des objectifs fixés par ces partenaires ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO

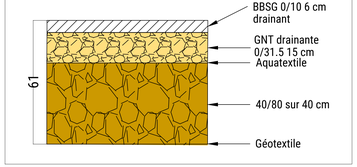


La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DELA3-DE

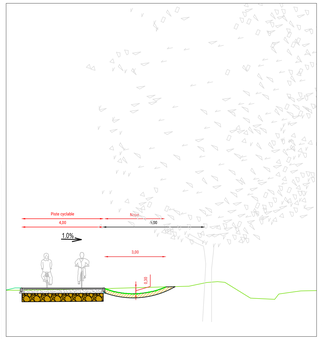
COUPE DE STRUCTURE sous piste dans champ



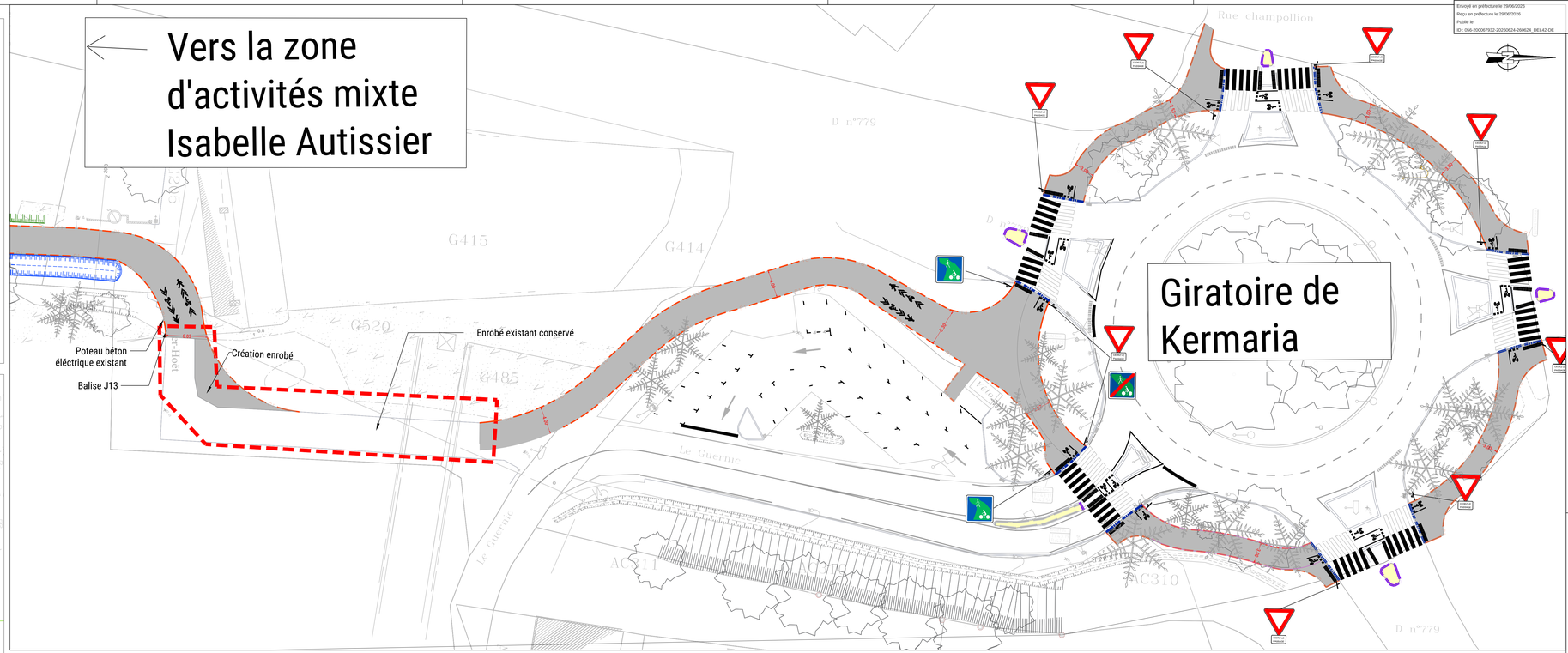


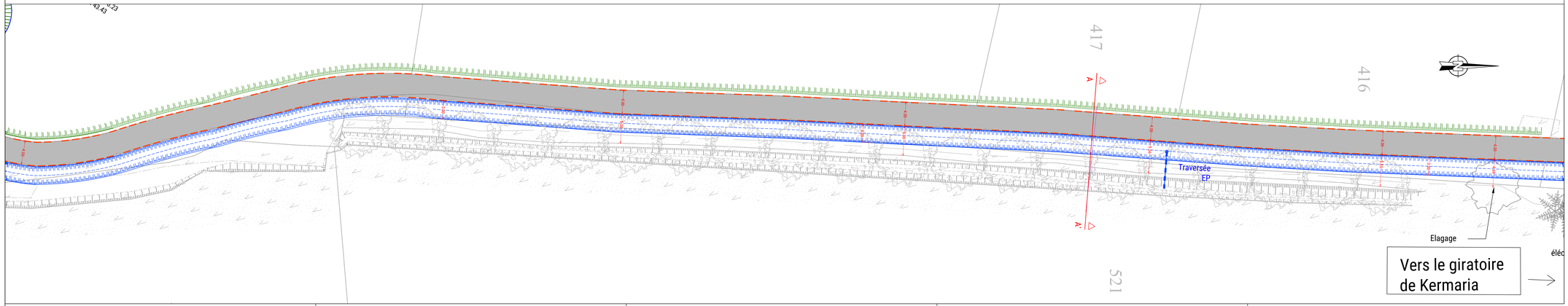
LEGENDE

- Piste cyclable en enrobé noir
- Enrobé + peinture ocre pour ilot
- Bordure béton T2
- Bordure béton P1
- Bordure béton I2
- Enrobé conservé
- Ligne cédez le passage
- Logo vélo
- Double chevron
- Logo piéton
- Dalle podotactile
- Entrée voie verte
- Sortie voie verte
- Cédez le passage
- Talus
- Noue
- Arbres existants (Positions et nombres approximatifs car non levés sur la Topo)



Vers la zone d'activités mixte Isabelle Autissier





GMVA

Itinéraire cyclable du giratoire de Kermaria au giratoire de Kerluhern
Secteur N°1: Giratoire de Kermaria et Parcelle agricole de la ville de Plescop

PRO

VRD 02a -PLAN D'AMENAGEMENT
Echelle : 1/250

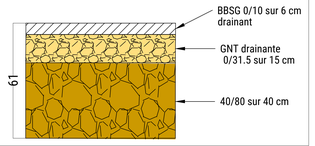
Dossier n°U25-16 — 22/04/2025

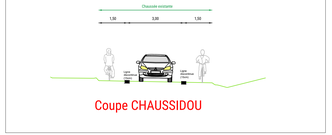
Indice	Date	Modification
Ind. A	15/01/2026	Rendu PRO
Ind. B	12/02/2026	Modifications suite retour GMVA

BUREAU D'ETUDE VRD
CA de la Découverte - 39 rue de la Villeneuve
56 100 LORIENT
Tél: 02 97 86 95 79 - E.mail : contact@be-2lm.fr

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DELAD-DE

COUPE DE STRUCTURE sur ancien bassin







LEGENDE

- Piste cyclable en enrobé noir
- Réfection trottoir en GNT 0/20
- Bordure béton P1
- Bordure béton T2
- Bassin existant
- Ligne cédez le passage
- Logo vélo
- Double chevron
- Logo piéton
- Ligne type T2 3u de 15cm de largeur
- Rampant plateau surélevé
- Chaussidou
- Entrée voie verte
- Sortie voie verte
- Cédez le passage
- Passage surélevé
- Passage surélevé
- Limitation de vitesse
- Fin de limitation de vitesse

Vers le giratoire de Kermaria

Zone d'activités mixte Isabelle Autissier

Nouveau Bassin paysager avec des pentes de talus très faible 5/1 d'un volume de 40 M3

Volume de remplissage 40m3
Hauteur max de remplissage +0.23
Altitude de remplissage : 43.43

- Déplacement du bassin d'infiltration existant de 40m3
- Remblaiement partiel pour création de la piste dans l'emprise Ouest du bassin existant
- Conservation d'une forme de fossé pour assurer la continuité d'écoulement des eaux pluviales vers le nouveau bassin

Elagage

Route de Tréhuinec

Bordure vue de 0

GMVA

Itinéraire cyclable du giratoire de Kermaria au giratoire de Kerluhern
Secteur N°2: Déplacement du bassin d'infiltration et Rue Isabelle Autissier

PRO

VRD 02b -PLAN D'AMENAGEMENT
Echelle : 1/250

Dossier n°U25-16		22/04/2025
Indice	Date	Modification
Ind. A	15/01/2026	Rendu PRO
Ind. B	12/02/2026	Modifications suite retour GMVA

BUREAU D'ETUDE VRD
CA de la Découverte - 39 rue de la Villeneuve
56 100 LORIENT
Tél: 02 97 86 95 79 - E.mail : contact@be-2lm.fr

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL42-DE

Vers Giratoire de Kerluhern

Giratoire de Tréhuinec

RD 779

Création d'un fossé

Bordure existante conservée

Vue de 0cm

Vue de 2cm

Abaissé - 12 ml

Bordure vue de 0

Route de Tréhuinec

GOLFE du MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION — GMVA

Itinéraire cyclable du giratoire de Kermaria au giratoire de Kerluhern
Secteur N°3: Giratoire de Trehuinec et RD779 Nord

PRO

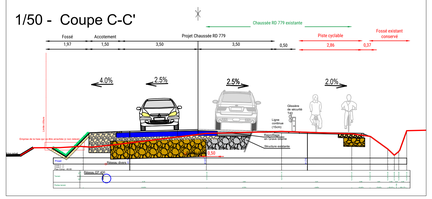
VRD 02c -PLAN D'AMENAGEMENT

Echelle : 1/250

Dossier n°U25-16		22/04/2025
Indice	Date	Modification
Ind. A	15/01/2026	Rendu PRO
Ind. B	12/02/2026	Modifications suite retour GMVA

2LM Ingénierie VRD
BUREAU D'ETUDE VRD
CA de la Découverte - 39 rue de la Villeneuve
56 100 LORIENT
Tél: 02 97 86 95 79 - E.mail : contact@be-2lm.fr

1/50 - Coupe C-C'

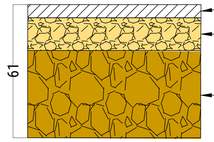




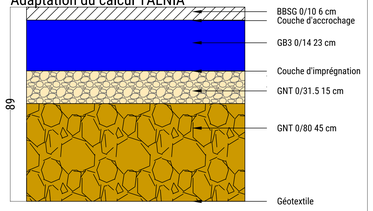
LEGENDE

- Chaussée en enrobé noir
- Piste cyclable en enrobé noir
- Enrobé + peinture ocre pour ilot
- Accotement
- Résine rouge
- Refection trottoir en GNT 0/20
- Bordure béton P1
- Bordure béton I2 Projet
- Bordure béton T2
- Bordure béton T2 existante conservée
- Glissière mixte bois/métal T40
- Ligne cédez le passage
- Logo vélo
- Dalle podotactile
- Ligne type T2 3u de 15cm de largeur
- Plateau surélevé
- Clôtures existantes conservées
- Chaussidou
- C113 Entrée piste cyclable
- C114 Sortie piste cyclable
- C115 Entrée voie verte
- C116 Sortie voie verte
- AB4a Cédez le passage
- A2b Passage surélevé
- C27 Passage surélevé
- B14 Limitation de vitesse
- B33 Fin de limitation de vitesse

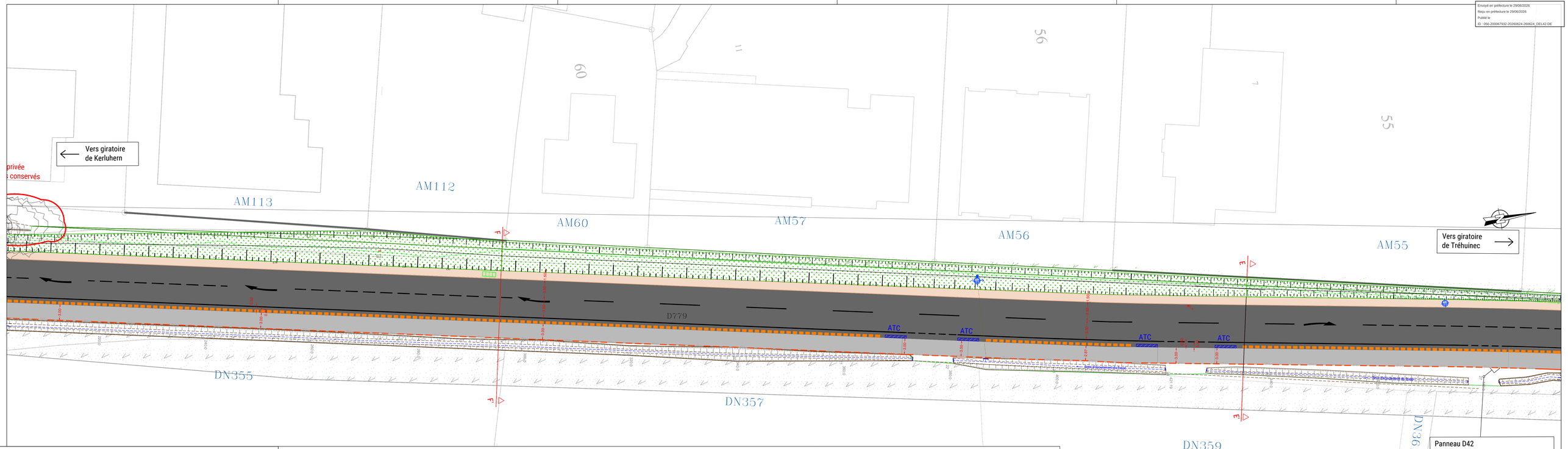
COUPE DE STRUCTURE LONG DE RD côté piste



RD779 NORD
Création d'une poutre de rive voirie lourde
Adaptation du calcul TALNIA



Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL42-DE



GOLFE du MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION — GMVA

Itinéraire cyclable du giratoire de Kermaria au giratoire de Kerluhern
Secteur N°4: RD779 centre

PRO

VRD 02d -PLAN D'AMENAGEMENT

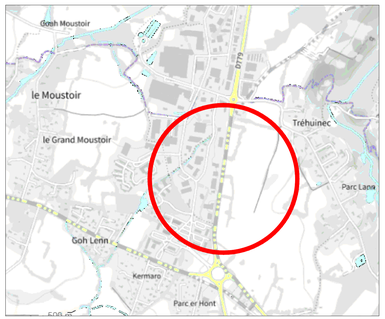
Echelle : 1/250

Dossier n°U25-16		22/04/2025
Indice	Date	Modification
Ind. A	15/01/2026	Rendu PRO
Ind. B	12/02/2026	Modifications suite retour GMVA

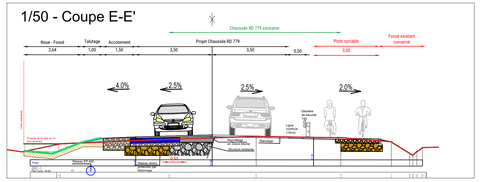
2LM Ingénierie VRD
BUREAU D'ETUDE VRD
CA de la Découverte - 39 rue de la Villeneuve
56 100 LORIENT
Tél: 02 97 86 95 79 - E.mail : contact@be-2lm.fr

LEGENDE

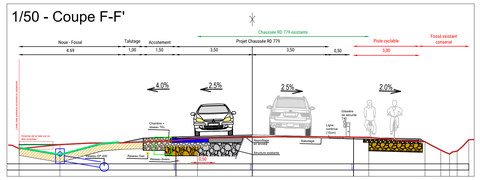
- Chaussée en enrobé noir
- Piste cyclable en enrobé noir
- Accotement
- Bordure béton P1
- Glissière mixte bois/métal T40
- Ligne type T3
- Ligne type T2
- Clôtures existantes conservées



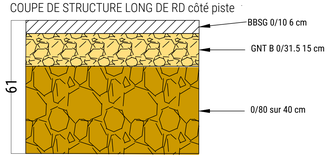
1/50 - Coupe E-E'



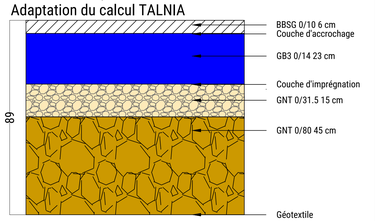
1/50 - Coupe F-F'



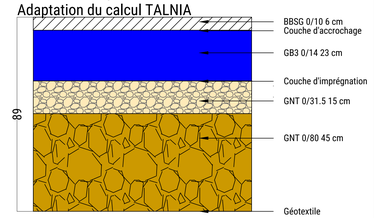
COUPE DE STRUCTURE LONG DE RD côté piste

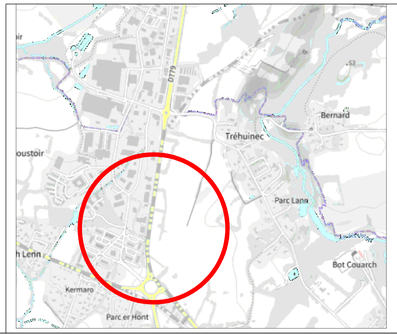


RD779 SUD
Création d'une poutre de rive voirie lourde
Adaptation du calcul TALNIA



RD779 NORD
Création d'une poutre de rive voirie lourde
Adaptation du calcul TALNIA

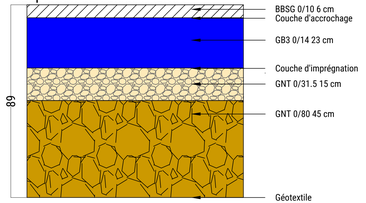




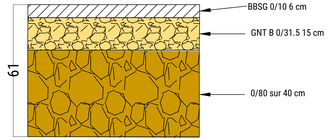
LEGENDE

- Chaussée en enrobé noir
- Piste cyclable en enrobé noir
- Enrobé + peinture ocre pour ilot
- Accotement
- Bordure béton P1
- Bordure béton T2
- Glissière mixte bois/métal T40
- Ligne cédez le passage
- Logo vélo
- Ligne continue 3u de 15cm de largeur
- Ligne type T3
- Clôtures existantes conservées
- Regard de visite EP
- Projet de busage de fossé
- Canalisation EP existante

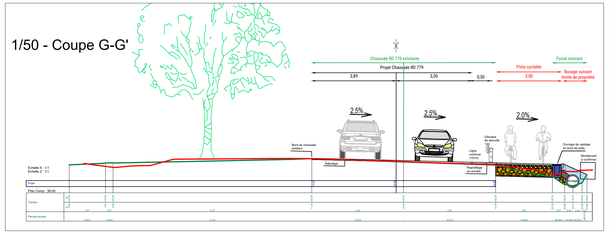
RD779 SUD
Création d'une poutre de rive voirie lourde
Adaptation du calcul TALNIA



COUPE DE STRUCTURE LONG DE RD côté piste



1/50 - Coupe G-G'



Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL42-DE

GOLFE du MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION — GMVA

Itinéraire cyclable du giratoire de Kermaria au giratoire de Kerluhern
Secteur N°5: RD779 SUD

PRO

VRD 02e -PLAN D'AMENAGEMENT
Echelle : 1/250

Dossier n°U25-16		22/04/2025
Indice	Date	Modification
Ind. A	15/01/2026	Rendu PRO
Ind. B	12/02/2026	Modifications suite retour GMVA

2LM Ingénierie VRD
BUREAU D'ETUDE VRD
CA de la Découverte - 39 rue de la Villeneuve
56 100 LORIENT
Tél: 02 97 86 95 79 - E.mail : contact@be-2lm.fr

